

Nicolas Verdier

## **Penser le territoire au XIXe siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, Thèse de doctorat en histoire et civilisation**

---

### **Avertissement**

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

---

### Référence électronique

Nicolas Verdier, « Penser le territoire au XIXe siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, Thèse de doctorat en histoire et civilisation », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 28 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index292.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index292.html>

Document généré automatiquement le 04 octobre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Nicolas Verdier

## **Penser le territoire au XIXe siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, Thèse de doctorat en histoire et civilisation**

- 1 Thèse de doctorat en histoire et civilisation sous la direction de Bernard Lepetit puis Jacques Revel, École des hautes études en sciences sociales, Paris, 2 volumes, 609 f°, soutenue le 18 décembre 1999, devant un jury constitué de Jacques Brun, Daniel Nordman, Marie-Vic Ozouf-Marignier, Jacques Revel et François Walter, mention très honorable avec les félicitations du jury.
- 2 L'objectif de cette thèse est de tenter de décrire les variations sociales et historiques du concept de territoire. La création des circonscriptions administratives en 1789-1790 ; l'équipement en bureaux de poste et en perceptions fiscales tout au long du XIXe siècle ; les premiers projets de ligne de chemin de fer entre Paris et la mer vers 1830 ; les réunions de communes durant la première moitié du siècle ; et les annexions de communes suburbaines (1790-1852) ; ainsi que la création de lignes de tramways dans les années 1870-1890 forment les cinq étapes de la démonstration qui se concentre sur les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure au XIXe siècle. Nous passerons rapidement en revue l'argumentation de ces chapitres avant d'en donner une courte synthèse.
- 3 Le premier chapitre s'intéresse à la création des circonscriptions départementales et des districts, dans le cas de la Province de Normandie, puis dans celui des départements de Rouen (futur Seine-Maritime) et d'Évreux (futur département de l'Eure). Du côté des députés, j'ai montré que, pour les cas des circonscriptions normandes, il semble évident que la carte de Cassini ait été à l'origine d'un découpage géométrique du territoire en surfaces centrées selon une méthode qui rappelle celle du géographe Thiessen.
- 4 Mais ce type de conception savante n'est pas partagé par l'ensemble de la population. En effet, les demandes issues des représentants des localités souhaitant obtenir un chef-lieu de département ou de district s'expriment le plus souvent, soit sous la forme de listes de noms de paroisses, soit sous celle de descriptions de relations principalement économiques ou juridiques. Ici la logique du discours est celle de l'inventaire des relations entre les lieux. On est plus là du côté d'une conception en réseau — même si le terme est anachronique. Cette étude, en offrant un état des lieux des représentations au moment de la Révolution, marque donc une tension entre deux conceptions concurrentes du territoire, dont la première finit par être imposée aux acteurs locaux.
- 5 Vient ensuite une tentative de description de l'évolution de cette tension durant tout le XIXe siècle qui s'appuie sur les cas de l'administration de la Poste-aux-Lettres, et de celle des Finances. Trois transformations principales doivent ici être notées. La première concerne les représentants de la Nation. Ceux-ci se sont d'abord passionnés pour le territoire au début de la Révolution puis, rapidement, certainement dès 1820, s'en désintéressent au profit du " lien social ", c'est-à-dire ici des relations que les individus entretiennent avec leurs gouvernants. Cette question prend d'ailleurs une importance croissante dans les débats parlementaires de la Restauration.
- 6 La deuxième transformation touche les administrations qui organisent ces services. L'intérêt jusque-là limité pour le territoire — même si l'administration des Postes se distingue — fait place, en même temps que les usages de la carte, à un engouement qui s'impose à partir des années 1820 pour s'étoffer jusque dans les années 1860-1880. Les années suivantes sont, en

revanche, celles d'un repli, en grande partie explicable par le désengagement de l'État lié à la grande crise économique de la fin du XIXe siècle. Précisons que cette évolution n'aurait en soi que peu d'intérêt si elle n'avait des incidences fortes sur les politiques d'équipement des communes dont les critères de choix et les nombres de créations ou de suppressions varient — avec retard — selon ces rythmes.

- 7 La dernière transformation qui nous intéresse ici est celle des conceptions des acteurs locaux : d'un discours sur les déplacements et les distances lié à l'existence d'un marché au début du XIXe siècle, on passe progressivement à la mention de circonscriptions administratives au milieu du siècle pour finir par évoquer les voies de communication à la fin du siècle. Ces conceptions se superposent plus ou moins les unes aux autres. On l'aura compris, la tension réside ici dans les variations de l'adéquation des conceptions des acteurs locaux aux critères des administrations. Là fonctionne à plein la loi des avantages acquis puisque les communes urbaines sont aussi celles où les informations arrivent le mieux, si ce n'est le plus vite.
- 8 Les années 1820-1850 sont donc le moment d'une forte mutation qu'il convenait d'étudier de façon précise. C'est pourquoi nous nous sommes intéressés, dans un troisième temps, aux modalités d'un des grands projets aménageurs de l'époque, la création de la ligne de chemin de fer de Paris à la Manche. Le débat laisse émerger de nouveaux pôles de décision: d'une part les ingénieurs des Ponts et Chaussées imposent leurs vues sur les aménagements territoriaux, d'autre part, les préfets et sous-préfets nés en l'an VIII sont devenus des interlocuteurs obligés. La présence de ces acteurs entraîne deux modifications. Tout d'abord, l'affirmation des ingénieurs a pour corollaire le désintérêt de la grande majorité des députés pour le territoire au profit du lien social. Les spécialistes des travaux publics se sont donc imposés aux yeux des représentants de la Nation comme les seuls acteurs pertinents du débat. Leur conception est construite à partir de la carte et oppose le plus souvent les maillages des circonscriptions anciennes ou récentes à celui d'un réseau de lignes permettant l'unification de la patrie. Ensuite la pratique des préfets et sous-préfets entraîne l'intensification de l'usage des circonscriptions administratives dans les descriptions du territoire.
- 9 On assiste par ailleurs à une diversification des conceptions relatives au territoire chez les représentants des communes souhaitant obtenir le passage de la ligne de chemin de fer. On retrouve, comme en 1789, des éléments tel que la description des relations économiques entre les localités. Mais, ces conceptions, qui proviennent des représentants de villes industrielles, se trouvent augmentées de mentions très précises des voies de communication qui n'avaient pas été rencontrées au moment de la Révolution. Le déplacement n'est plus une idée vague, proche de celle de centralité, mais devient le passage par un réseau viaire. On trouve également, chez les représentants des localités s'approvisionnant dans les régions agricoles voisines, l'idée d'hinterland — avant la lettre — sous la forme de référence à des pays plus ou moins historiques. On trouve enfin des conceptions très abstraites du territoire dans lesquelles ce qui importe est simplement de relier Paris à la mer, et non de relier des agglomérations intermédiaires. Sur ce dernier point, c'est à un début de désintérêt pour le territoire local au profit d'un territoire national — se résumant en fait dans l'idée de lien social — à laquelle on aboutit.
- 10 Les causes des évolutions une fois éclairées par cette recherche sur les chemins de fer, le quatrième point de la démonstration reprend l'étude diachronique en changeant d'échelle pour s'intéresser cette fois-ci à la commune. Si les évolutions de la conception du territoire suivent en grande partie celles qui avaient été déterminées dans les cas des administrations postales et financières, en revanche on réussit à préciser plus finement certains moments forts de cette mutation. Ainsi, si l'on s'intéresse à l'administration des Communes, on note une éclipse du territoire entre l'an III et l'an VIII. On comprend également mieux le rôle du cadastre qui une fois mis en place semble s'imposer aux administrations dans la description des communes, cela au moins jusque dans les années 1880. Quant aux conceptions utilisées par les préfets, si

- elles doivent très officiellement se référer à ces plans, on voit très rapidement que ce sont plus des logiques budgétaires et démographiques qui les remplacent pour définir les communes. On a là une pratique qui amène une disparition de fait des références au territoire communal.
- 11 Lorsque l'on s'intéresse aux conceptions des représentants des communes, entendons les élus locaux, maires et conseillers municipaux, on note des évolutions sensiblement différentes. En effet, alors que nous avons vu jusqu'ici un intérêt pour le territoire lors de la première phase de la Révolution, dans le cas de la commune de Saint-Sauveur-la-Campagne — et cela malgré la présence d'acteurs du découpage départemental dans la commune — le discours territorial se limite à l'idée de centre de ralliements et de lieu situé. Comparé aux discussions des années 1820 et qui finiront par amener la réunion de cette commune à celle d'Emalleville, l'écart est considérable. Le cadastre en train de se faire contraint les acteurs locaux à utiliser la carte de façon continue pendant plusieurs années. En conséquence des catégories comme celles d'étendue se voient intégrées aux raisonnements. Mais, le défaut de pratiques de ces plans cadastraux provoque à moyen terme (quinze ou vingt ans) la disparition du territoire au profit d'une catégorie en train de s'imposer : la quantité de populations qui semble bien être le seul élément constitutif de la description communale à la fin du siècle.
- 12 Enfin, et toujours dans une étude diachronique, on passe du rural à l'urbain en se concentrant sur le cas de l'agglomération havraise. On assiste ici à une évolution sensiblement différente qui nous apparaît être directement liée à la pratique de la carte et aux relations existant entre les municipalités et les ingénieurs. En effet, alors que la pratique de la carte ne s'impose que tardivement aux représentants des communes rurales, les aménagements urbains obligent les municipalités des villes à l'utiliser abondamment dès la fin du XVIIIe siècle, si ce n'est avant. Ces usages répétés n'ont cependant pas les mêmes conséquences tout au long du XIXe siècle. En effet, la description du territoire à l'aide de conceptions géométriques liées au plan, associée à la forte activité des ingénieurs dans la première moitié du XIXe siècle entraînent, au moins jusqu'en 1852, une conception particulièrement complexe et riche du territoire de la ville. Ensuite, la réduction du discours territorial chez les édiles, qui s'accompagne d'un amoindrissement de l'aura des ingénieurs des Ponts et Chaussées — qui quant à eux approfondissent leurs conceptions — amène une disparition tardive des conceptions territoriales. À cela il semble que l'on puisse donner deux explications. D'une part, l'évolution du statut des ingénieurs des Ponts et Chaussées qui deviennent des spécialistes reconnus de l'aménagement — cela même à l'échelle des villes — marque également à cette échelle le passage du territoire de la sphère publique à la sphère technique. D'autre part, et un peu plus tard que dans le cas des communes rurales, il convient de noter l'importance progressive de la prise en compte des statistiques démographiques dans les modes de description des communes chez les conseillers municipaux.
- 13 L'objectif de cette thèse était de tenter de décrire les variations sociales et historiques du concept de territoire. Pour ce faire, je me suis inspiré de trois types de travaux. Les premiers portent sur l'étude des différences sociales dans les perceptions du territoire. Elles ont été souvent notées, en s'inspirant des travaux de Kevin Lynch <sup>1</sup>, cela dans le but de mettre au jour des représentations collectives. Ces travaux se retrouvent en grand nombre dans les livraisons des années 1980 des revues *Espaces et sociétés*, *L'Espace* et *L'Espace géographique*. L'une des plus belles réussites sur ce point est incontestablement l'étude de M.-V. Ozouf-Marignier sur les conceptions du territoire au moment de la Révolution <sup>2</sup>. Quant aux différences historiques, nous devons regretter que la très belle étude diachronique de Maurice Halbwachs sur la Topographie légendaire des lieux de Terre Sainte... qui traite des reterritorialisations successives de Jérusalem dans l'histoire n'ait que peu été suivie d'études du même genre <sup>3</sup>. Si des textes comme *L'identité de la France* de F. Braudel <sup>4</sup>, comme *Les villes dans la France moderne* de B. Lepetit <sup>5</sup>, ou le volume sur l'espace français de *L'Histoire de la France* dirigé par A. Burguière et J. Revel et auquel participent M. Roncayolo et D. Nordman <sup>6</sup> sont des

références qui apparaissent rapidement lorsque l'on s'intéresse à ces questions, le reste de la production sur ce thème est pour le moins confidentiel. C'est en s'inspirant de ces deux types de travaux que j'ai en partie construit ma thèse. En partie car, aux représentations collectives j'ai préféré m'intéresser aux représentations des individus en m'appuyant sur les récents développements de la sociologie des acteurs et en m'intéressant à l'importance de leurs pratiques dans l'élaboration de leurs conceptions<sup>7</sup>.

14 Lors de la démonstration, cette thèse m'a permis de pratiquer une histoire des circonscriptions qu'elles soient d'administration ou d'élection, mais également des administrations comme celle des Finances ou celle de la Poste qui encore aujourd'hui reste peu connue, voire celle de la Statistique générale de la France — ancêtre de l'INSEE. Elle m'a également obligé à prendre connaissance de l'histoire des techniques, de celles des ingénieurs et plus généralement des pratiques des aménageurs tant privés que publics. Elle m'a encore permis de mieux connaître tant l'histoire rurale que l'histoire urbaine du XIXe siècle. Elle a enfin nécessité de ma part la maîtrise d'un minimum d'instruments de statistique ou de représentation cartographique.

15 Les résultats auxquels j'aboutis marquent combien le territoire est à la fois un concept social, variant en fonction des acteurs, mais également un concept historique, puisqu'il évolue dans le temps, mais séparément ces idées avaient déjà étaient plus que défrichées. Plus précisément, les principales conclusions obtenues sont de deux ordres. La première porte sur l'importance de la référence au territoire. Celle-ci, prégnante en 1790, disparaît progressivement ensuite chez de nombreux acteurs, rapidement pour les députés, plus lentement chez les conseillers municipaux. En revanche, les ingénieurs semblent conserver, voire améliorer, leur description du territoire tout au long du siècle. La seconde concerne les usages de la carte géométrique, tant à l'échelle de la France (carte de Cassini) qu'à celle de la commune (cadastres). Dans ces cas, il semble que très rapidement, après 1830 pour la carte de Cassini, et après 1840 pour le cadastre, les usages de ces représentations du territoire disparaissent. Seuls les acteurs urbains, en contact constant avec les ingénieurs, semblent les utiliser plus tard, c'est-à-dire jusque vers 1870. À la place de la carte les différents acteurs font usage des indicateurs de la statistique quantitative comme les quantités de populations.

---

### Notes

1Kevin LYNCH, *L'image de la cité*, Paris, Dunod, 1976 [1ère édition américaine : *The Image of the City*, Cambridge, Massachusetts, 1960].

2Marie-Vic OZOUF-MARIGNIER, *La formation des départements, la représentation du territoire français à la fin du XVIIIe siècle*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1992 (2e édition avec bibliographie augmentée, préface de Marcel Roncayolo).

3La mort d'Halbwachs y est certainement pour beaucoup, puisque le livre paraît en 1941. Maurice HALBWACHS, *La topographie légendaire des évangiles en terre sainte, étude de mémoire collective*, Paris, Presses universitaires de France, 1971 (1ère édition 1941).

4Fernand BRAUDEL, *L'identité de la France, espace et histoire*, Paris, Éditions Arthaud-Flammarion, 1986, 3 volumes.

5Bernard LEPETIT, *Les villes dans la France moderne (1740-1840), L'Évolution de l'Humanité*, Paris, Éditions Albin Michel, 1988.

6André BURGUIÈRE et Jacques REVEL [dir.], *Histoire de la France, L'espace français*, Paris, Éditions du Seuil, 1989.

7Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences, trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Éditions Métailié, 1990 ; N. DODIER, "Agir dans plusieurs mondes", dans *Critiques*, juin-juillet 1991, n° 529-530, pp. 427-458.

***Pour citer cet article***

Référence électronique

Nicolas Verdier, « Penser le territoire au XIXe siècle, le cas des aménagements de l'Eure et de la Seine-Inférieure, Thèse de doctorat en histoire et civilisation », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 22 | 2001, mis en ligne le 28 juin 2005. URL : <http://rh19.revues.org/index292.html>

---

---

***Droits d'auteur***

Tous droits réservés

---

***Licence portant sur le document*** : Tous droits réservés